

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) demande des propositions pour la refonte et l'élaboration de son site Web public. La section cahier des charges (« Services » ou « CDC ») donne une description générale des exigences.

La FCRR soutient la diversité et invite les soumissionnaires à s'identifier, le cas échéant, comme une entreprise dont la main-d'œuvre est diversifiée (PANDC).

1. INSTRUCTIONS

- a) La présente DP et tout accord ultérieur lié à son objet seront régis par les lois de la province de l'Ontario.
- b) La présente DP ne constitue PAS une offre de conclusion d'un contrat avec une partie quelconque, mais plutôt une demande de propositions, incluant les prix, de la part d'entreprises souhaitant fournir les produits et services décrits dans le présent document. Ces propositions seront traitées par la FCRR comme des offres pouvant mener à la conclusion d'un contrat. La FCRR se réserve le droit de rejeter toutes les propositions, en tout ou en partie, et de négocier avec toute partie dans le but d'obtenir ces produits et services.
- c) La FCRR se réserve le droit de réduire proportionnellement ses besoins tels qu'énoncés dans les paramètres ci-joints et de sélectionner un auteur de proposition en fonction de ces besoins réduits.
- d) La FCRR ne sera pas responsable et ne remboursera pas à un auteur de proposition les coûts ou dépenses engagées pour préparer, soumettre ou présenter une réponse à la présente DP.
- e) La FCRR se réserve le droit, à toute étape de l'évaluation des propositions, de demander aux auteurs de proposition de fournir des éclaircissements, des renseignements supplémentaires ou une présentation personnelle concernant leur proposition. Toutefois, l'auteur de proposition ne sera pas autorisé à modifier sa proposition une fois celle-ci soumise.
- f) L'obligation de la FCRR d'expliquer et de justifier son choix final à tout auteur de proposition se limite à la proposition dudit auteur de proposition. Afin de préserver la confidentialité des informations fournies par les auteurs de proposition, la FCRR ne divulguera en aucun cas les détails de toute autre proposition, à l'exception du nom du fournisseur sélectionné comme auteur de proposition retenu.

- g) Les questions des fournisseurs concernant la DP seront traitées par **Arsalan Tavassoli, Directeur des finances et de l'administration et doivent être envoyées à l'adresse suivante : atavassoli@crrf-fcrr.ca**
- h) Toutes les demandes doivent être présentées par écrit et envoyées avant la date limite. Les questions ne seront pas acceptées et ne recevront pas de réponse si elles sont reçues après 11 h HNE, le 21 octobre 2022.
- i) Les renseignements fournis verbalement ne lieront pas la FCRR. L'auteur de proposition doit obtenir une confirmation écrite de la FCRR pour tout changement ou toute modification concernant la présente DP.
- j) La FCRR se réserve le droit de vérifier tous les renseignements fournis par un auteur de proposition en communiquant directement avec les clients, les associés et les employés antérieurs de l'auteur de proposition. L'auteur de proposition doit accepter de fournir les autorisations nécessaires permettant de vérifier toute expérience antérieure de l'auteur de proposition. Toute déclaration erronée concernant l'expérience et le champ de ses expériences antérieures peut constituer un motif de disqualification de l'auteur de proposition.
- k) La FCRR se réserve le droit de disqualifier un auteur de proposition si sa réponse à la DP indique que la façon dont il fournit ses services peut nuire aux relations d'affaires existantes de la FCRR.
- l) À tout moment, la CRRF peut annuler la présente DP en tout ou en partie, sans frais ni pénalité pour la CRRF. Les motifs de l'annulation n'ont pas à être communiqués.
- m) La divulgation des informations reçues dans le cadre de la demande de proposition ou de l'attribution de contrats sera effectuée par les agents appropriés de la Fondation canadienne des relations raciales, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.
- n) L'auteur de proposition retenu sera tenu de conclure un contrat officiel avec la FCRR sur la base des présentes instructions et de tous les autres documents contractuels décrits dans le présent document.
- o) Bien que le facteur économique soit important, le contrat ne sera pas automatiquement attribué à l'auteur de la proposition la moins chère. L'auteur de proposition sélectionné sera évalué sur l'ensemble de sa proposition et non sur un seul facteur.
- p) Des travaux supplémentaires pourront être attribués à l'auteur de proposition retenu.

q) La FCRR se réserve le droit de négocier le prix.

2. À PROPOS DE LA FCRR et DE SON ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Logement, de la Diversité et de l'Inclusion. Elle a été créée en 1996 pour réaffirmer les principes de justice et d'égalité pour tous au Canada. La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

- b. Notre mission : la mission de la FCRR est d'établir un cadre national de lutte contre le racisme dans la société canadienne. Pour y parvenir, la fondation mise sur le partage des connaissances et le soutien communautaire dans une quête d'équité et de justice sociale appuyée par la volonté d'apporter les changements systémiques nécessaires.
- c. Notre travail : la FCRR est un leader reconnu et une ressource précieuse pour soutenir ou mener, avec les organisations et les groupes communautaires, les efforts de développement, de diffusion ou de mise en application des connaissances et de l'expertise qui contribuent à éliminer le racisme et toute forme de discrimination raciale dans la société canadienne. Notre travail consiste :
 - À effectuer des recherches, à recueillir des données et à établir une base d'information nationale permettant de mieux comprendre la nature du racisme et de la discrimination raciale, pour aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes ainsi que les institutions publiques, les gouvernements, les chercheurs et le grand public à éliminer l'un comme l'autre.
 - À agir en tant que centre d'échange, à communiquer des informations sur les ressources en matière de relations raciales et à établir des liens avec des institutions et des bibliothèques publiques, privées et éducatives; À faciliter la consultation et l'échange d'informations concernant la politique, les programmes et à la recherche en matière de relations raciales.
 - À collaborer avec les entreprises, les syndicats, les organisations bénévoles, communautaires et autres, ainsi qu'avec les institutions publiques et tous les niveaux de gouvernement, pour instituer et soutenir des programmes et des activités; et à soutenir

et promouvoir l'élaboration de politiques et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

- La FCRR finance des organisations communautaires qui mettent en œuvre des programmes et des activités de lutte contre le racisme dans tout le pays.

d. Le siège social de la FCRR se trouve à Toronto, avec du personnel à Calgary, Ottawa, Montréal et Halifax.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la FCRR en visitant notre site Web à l'adresse suivante : www.crrf-fcrr.ca

3. DATES-BUTOIRS

Le tableau suivant résume les faits saillants du processus de la DP et la période du contrat. Les dates peuvent être modifiées par la FCRR à sa seule discrétion et ne doivent pas devenir des conditions de tout contrat qui pourrait être conclu entre la FCRR et l'auteur de proposition sélectionné.

Fait	Date
Date d'émission de la DP	12 octobre 2022
Date limite pour les demandes de renseignements	21 octobre 2022, à 14 h HNE
Date de clôture de l'appel d'offres	31 octobre 2022, à 11 h HNE
Date provisoire de début du contrat	novembre 2022

4. CAHIER DES CHARGES

La présente section vise à fournir aux auteurs de proposition l'information nécessaire pour élaborer des propositions compétitives. Le cahier des charges (« CDC ») est une description générale des tâches à accomplir, des résultats escomptés ou des biens à fournir.

4.1. Vue d'ensemble

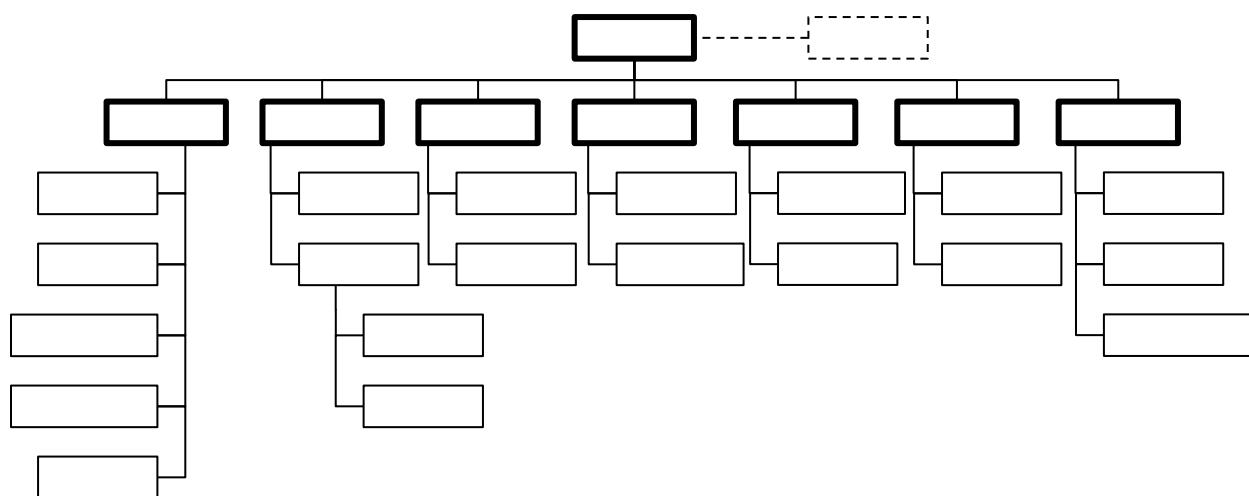
La FCRR souhaite refondre son site Web public www.crrf-fcrr.ca. Le site actuel de l'organisation existe depuis plus de dix ans et, bien qu'il ait été adéquat dans sa conception initiale, il ne

correspond plus à l'orientation de la fondation. La FCRR a élargi son champ d'action au cours des trois dernières années et s'impose comme un leader national de la lutte contre le racisme au Canada.

Au cours des deux dernières années, notre auditoire sur les médias sociaux a augmenté de 300 % en moyenne, ce qui a fait augmenter le trafic sur notre site Web. Nos activités programmatiques et notre action communautaire se sont étendues à des régions telles que le Canada atlantique, les Prairies et le Québec. La combinaison de ces facteurs a poussé la FCRR à reconsidérer la façon dont ces nouveaux publics nous perçoivent et dont nous pouvons utiliser notre site Web pour étendre encore plus notre portée. Afin de tirer parti de notre profil en expansion, le nouveau site Web devrait permettre un accès plus facile à nos campagnes de sensibilisation et aux résultats de recherche et faciliter les dons pour la FCRR.

Géré en Joomla version 3.10.1 et MySQL, le site actuel est bilingue et contient environ 3 700 articles, quatre types de contenu, 590 catégories, 1 000 médias (images, pdf, etc.) et 19 modèles de page. Il est hébergé dans l'infonuage.

Vous trouverez ci-dessous le plan du site suggéré pour le nouveau site.



4.2. Échéancier du projet

La FCRR souhaite commencer et terminer le projet de refonte du site Web dans les trois à quatre mois suivant l'attribution du contrat à l'auteur de proposition retenu.

4.3. Principaux objectifs

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Créer un site Web qui permet de meilleures interactions avec le contenu en ligne de la FCRR, qui s'harmonise aux besoins des utilisateurs et qui offre une cohérence d'utilisation entre les différentes sections, pages, contenus, tailles d'écran et appareils;
- Renforcer l'architecture de l'information et la stratégie de contenu afin que les utilisateurs participent mieux et trouvent rapidement les informations, et que le taux de conversion soit plus élevé;
- Changer le système de gestion de contenu de Joomla à WordPress tout en continuant à fournir les mêmes fonctionnalités en matière de création et de gestion du contenu, des articles, des pages, des événements et [des articles des contenus](#) personnalisés;
- Concevoir certains composants Web et modèles de pages qui peuvent être réutilisés, personnalisés pour différents usages et susceptibles d'être élargis afin de répondre à de nouvelles exigences;

4.4. Énoncé des travaux

4.4.1. Définir les outils de collaboration

Au début du projet, l'auteur de proposition doit proposer un ensemble d'outils de collaboration pour la communication, la gestion de projet, le suivi des problèmes, le contrôle de version et d'autres outils connexes.

4.4.2. Exigences techniques générales

Lors de la refonte et du réaménagement du site Web, l'auteur de proposition doit s'assurer que chaque page Web respecte les principes suivants :

- Quelle que soit la page du site Web, l'utilisateur doit toujours avoir la possibilité de basculer entre les deux langues officielles, comme l'exige la Loi sur les langues officielles (LLO) du gouvernement du Canada;
- Les directives d'accessibilité au Web WCAG 2 niveau AA doivent être suivies;
- Les pages doivent s'afficher correctement sur les navigateurs courants [et](#) les plus récents;
- Les pages doivent être [conviviales réactifs](#) et [s'afficher adaptatives](#) sur les ordinateurs de bureau et les appareils mobiles;

- Les pages doivent être bien intégrées et partageables sur les médias sociaux, et
- Les pages doivent continuer à bien s’afficher dans les résultats des moteurs de recherche et rester faciles à trouver.

4.4.3. Refonte du site Web

L’auteur de proposition remaniera le site Web en suivant ses méthodologies, y compris les maquettes, les schémas filaires et autres éléments visuels.

Aux fins d’approbation et de présentation de la refonte du site Web aux principaux intervenants, la FCRR collaborera avec l’auteur de proposition à l’établissement de cinq (5) maquettes de parcours de l’internaute offrant une meilleure expérience utilisateur, une plus grande facilité à trouver l’information et un appel clair à l’action. Le point de départ du parcours de l’internaute peut devrait être un moteur de recherche, un média social, un bulletin d’information, une page d’accueil et ~~/ou~~ une page Web.

L’auteur de proposition établira les spécifications concernant les pages, les graphiques, les couleurs, les polices et les styles qui guideront la conception du site Web et qui pourront être utilisés ultérieurement pour le soutien et l’entretien.

4.4.4. Licences et droits d’auteur

Tout contenu fourni par l’auteur de proposition et inclus dans les produits livrables doit avoir fait l’objet d’une licence d’utilisation sur le Web avant la livraison. Cela comprend, sans s’y limiter, tous les textes, toutes les images, tous les graphiques, contenus audio et vidéo pertinents, la licence du logiciel et les extensions d’application. L’auteur de proposition doit transférer de tels travaux et leur propriété à la FCRR.

4.4.5. Conception d’un site Web bilingue anglais-français sur WordPress

L’auteur de proposition doit concevoir un site Web bilingue sur la dernière version de WordPress et de PHP. Outre les fonctionnalités standard qui accompagnent WordPress, la gestion de contenu doit également avoir les capacités suivantes :

- La capacité à créer et à gérer des événements;
- La capacité à publier du contenu en anglais et en français;
- Des catégories bilingues; et

- La capacité à créer des pages [d'accueil de garde](#) particulières.

Il est possible que WordPress nécessite d'être personnalisé afin de prendre en charge d'autres types d'affichage personnalisé, modèles de pages et catégories afin d'afficher et de répertorier des pages de destination, des pages Web et des types de contenu. Voici une courte liste de modèles de pages (mais sans y être limité);

- Page d'accueil
- À propos de nous, Ce que nous faisons, Publications et ressources, Presse et médias, Éducation, Campagnes.
- Trois (3) versions différentes du modèle de page [d'accueil de garde](#) ex : <https://colorofchange.org>
- Modèle de page de liste d'événements et modèle de page d'événement unique.
- Modèle de page de répertoire des employés utilisant la fonctionnalité « Web card ».
- Modèle de page permettant d'intégrer l'inscription à un événement à partir d'un service externe d'inscription à des événements comme Eventbrite.
- Modèle de page permettant d'intégrer des formulaires provenant de SurveyMonkey.
- Résultats de recherche

4.4.6. Intégrez le moteur de recherche Google au site Web.

4.4.7. Migrer le contenu du site Web de Joomla vers WordPress

- Migrer le contenu, les pages Web, les médias et la base de données de Joomla 3.10.11 vers la dernière version de WordPress;
- Archiver les articles de Joomla publiés avant le 1er janvier 2020 et recommander des options permettant éventuellement de télécharger ces contenus archivés comme des inédits sur WordPress (y compris tout média et fichier référencé);
- Archiver tous les fichiers orphelins, pages et médias non utilisés ou mis en lien sur [toute aucune](#) page; et

- Reclasser le contenu de l'ancien sur le nouveau site Web en fonction de la nouvelle stratégie de contenu et de la nouvelle architecture d'information.

Au cours de la migration du contenu, il est possible que certains types de contenu, comme les graphiques, nécessitent d'être remaniés ou retouchés pour correspondre aux nouvelles normes des pages Web. L'auteur de proposition devra travailler avec la FCRR afin de recréer ces types de contenu.

4.4.8. Déploiement du site Web

L'auteur de proposition doit héberger l'environnement de conception dans son propre environnement. Lorsqu'il est nécessaire d'effectuer un essai alpha, bêta ou d'acceptation de version, il est recommandé de déployer le site Web dans l'environnement de la FCRR.

Plus important encore, l'auteur de proposition doit proposer une stratégie de déploiement et exécuter les tâches afin d'assurer une transition en douceur de l'ancien au nouveau site Web.

4.4.9. Liste de vérification détaillée des produits livrables

Pour faciliter l'essai des produits livrables, la FCRR et l'auteur de proposition établiront une liste de vérification détaillée de la qualité des produits livrables avant chaque étape importante.

4.4.10. Essai des produits livrables

On s'attend à ce que l'auteur de proposition exécute des tests et corrige les écarts afin que les produits livrables répondent aux exigences établies dans le cahier des charges.

4.4.11. Documentation et formation

L'auteur de proposition est censé fournir des documents de soutien et d'entretien dans une seule langue et offrir des séances de formation sur le transfert de connaissances aux super-utilisateurs.

4.5. Hors champ d'application

- La section du site Web concernant les recherches bibliographiques n'entre pas dans le champ d'application.

5. FORMAT DE LA PROPOSITION

Les réponses à la proposition doivent être organisées et soumises conformément aux directives énoncées dans cette section.

La proposition doit être présentée sous forme de lettre, chaque page étant numérotée. Les propositions élaborées ou inutilement volumineuses ne sont pas souhaitées. La police de caractères doit être facile à lire et ne doit pas être inférieure à onze (11) points (vous pouvez utiliser une police plus petite pour les notes courtes de bas de page).

5.1. La proposition peut être rédigée en anglais ou en français

5.2. Organiser la proposition en trois sections

5.2.1. Lettre de présentation d'une page

Une lettre de présentation d'une (1) page doit être soumise et comprendre les éléments suivants :

- Une référence au numéro et au titre de la DP.
- La personne-ressource principale pour cette DP : le nom de la personne, son adresse de courriel et, en option, un numéro de téléphone.
- Une déclaration de validité de la proposition.
- Une déclaration confirmant qu'il n'existe aucun conflit d'intérêt, réel ou perçu, entre l'auteur de proposition et la DP.
- Une lettre signée par la ou les personnes dûment autorisées à signer au nom de l'auteur de proposition et à lier l'auteur de proposition aux déclarations faites en réponse à la DP.

5.2.2. Exigences obligatoires : satisfaisant ou non satisfaisant

L'auteur de proposition doit démontrer qu'il satisfait à toutes les exigences obligatoires :

- Démontrer une expérience en matière de conception, de développement et de déploiement d'un site Web de taille et de portée comparables à partir de projets sélectionnés dans le catalogue de projets fourni;

- Démontrer une expérience dans la conception de sites Web bilingues ~~français-anglais-~~ français en utilisant WordPress version 5,0 ou une version plus récente comme système de gestion de contenu; et
- Le budget proposé doit être compris entre 75 000 et 125 000 dollars canadiens.

Seuls les auteurs de proposition qui satisfont à toutes les exigences obligatoires passeront aux exigences cotées. Une proposition ne satisfaisant pas à toutes les exigences obligatoires sera considérée comme une proposition non retenue.

5.2.3. Exigences cotées

Les propositions seront évaluées en fonction de leurs mérites techniques et de leur budget. Seuls les auteurs de proposition qui réussissent l'évaluation technique passeront à la proposition financière. La FCRR fixera ultérieurement le seuil de réussite qui dépendra du nombre de propositions reçues et de leur degré de qualité générale.

Proposition technique (70 %)

La proposition technique doit comprendre :

- a) Une (1) page résumant votre interprétation du projet;
- b) Un plan d'exécution du projet dans un échéancier de trois à quatre (3-4) mois et une ventilation des principales tâches par type de ressources démontrant la capacité à respecter les dates d'échéance. Il est essentiel de mettre en évidence les produits livrables à chaque étape;
- c) Une brève biographie de chaque membre de l'équipe de projet énumérant ses fonctions et décrivant son expérience;
- d) Deux (2) échantillons de projets comparables, de taille et de portée similaires, réalisés au cours des deux (2) dernières années. Veuillez inclure le nom du client, l'année de finalisation, la durée estimée et réelle du projet (en jours) et la liste des technologies utilisées;
- e) Un (1) exemple de projet qui nécessite la migration de différents types de contenu vers WordPress;
- f) Un (1) exemple de projet qui démontre une expérience dans la conception d'un site Web sur WordPress qui respecte ou dépasse le niveau AA des WCAG 2;

- g) Deux (2) références de clients actuels ou antérieurs;
- h) Le cas échéant, indiquez si l'auteur de proposition s'identifie comme une entreprise dont la main-d'œuvre est diversifiée (PANDC).

Proposition financière (30 %)

La proposition financière doit inclure les éléments suivants :

a) Proposition de prix fixe dans une fourchette se situant entre 75 000 \$ et 125 000 \$ CA excluant la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH). La TPS ou la TVH, selon le cas, sera ajoutée aux prix proposés par l'auteur de proposition et sera réglée par la FCRR;

b) Un tableau détaillant le taux horaire en \$ CA des postes suivants :

- Gestionnaire de compte (contact principal)
- Chargé de projet/gestionnaire du site Web
- Directeur de création/spécialiste de l'UI/UX
- Concepteur UI/UX
- Développeur principal
- Développeur

5.3. Envoi de la proposition par courrier électronique

La méthode préférée de soumission des propositions est l'envoi par courriel, en format PDF, à atavassoli@crrf-fcrr.ca. La ligne d'objet doit citer « RFP #605341, CRRF Website Redesign ».

Veuillez envoyer par courriel deux (2) fichiers PDF :

PDF 1 : le premier contient la lettre de présentation, les exigences obligatoires et les exigences techniques cotées; et

PDF 2 : le second fichier contient les exigences financières cotées.

6. ÉVALUATION DE LA PROPOSITION

6.1. Exigences obligatoires

Exigences obligatoires	Satisfaisant/non satisfaisant
M1 Démontrer une expérience en matière de conception, de développement et de déploiement d'un site Web de taille et de portée comparables à partir de projets sélectionnés dans le catalogue de projets fourni.	
M2 Démontrer une expérience dans la conception de sites Web bilingues français et anglais -français en utilisant WordPress version 5,0 ou une version plus récente comme système de gestion de contenu.	
M3 Le budget proposé doit être compris entre 75 000 et 125 000 dollars canadiens.	

6.2. Exigences techniques

Exigences techniques	Pointage
T1 Une (1) page résumant votre interprétation du projet	5
T2 Un plan d'exécution du projet dans un échéancier de trois à quatre (3-4) mois et une ventilation des principales tâches par type de ressources démontrant la capacité à respecter les dates d'échéance. Il est essentiel de mettre en évidence les produits livrables à chaque étape.	30
T3 Une brève biographie de chaque membre de l'équipe de projet énumérant ses fonctions et décrivant son expérience	15
T4 Deux (2) échantillons de projets comparables, de taille et de portée similaires, réalisés au cours des deux (2) dernières années. Veuillez inclure le nom du client, l'année de finalisation, la durée estimée et réelle du projet (en jours) et la liste des technologies utilisées.	20
T5 Un (1) exemple de projet qui nécessite la migration de différents types de contenu vers WordPress	10
T6 Un (1) exemple de projet qui démontre une expérience dans la conception d'un site Web sur WordPress qui respecte ou dépasse le niveau AA des WCAG 2	10
T7 Deux (2) références de clients actuels ou antérieurs	5
T8 Le cas échéant, indiquez si l'auteur de proposition s'identifie comme une entreprise dont la main-d'œuvre est diversifiée (PANDC)	5

La note technique globale sera normalisée à 70 points.

6.3. Exigences financières

	Pointage
Le pointage de la proposition financière est une combinaison du prix fixe du projet et du montant total des taux horaires des postes principaux.	30
